

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

28 MAI 2023

37^{ème}

Championnat NATIONAL TIR à L'ARC

Azay-sur-Cher
au complexe Henri Alary

Fédération sportive de la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

© UFOLEP 37 - Ne pas jeter sur la voie publique



Comité Départemental UFOLEP d'Indre et Loire

10 Avenue de la République 37300 Joué-lès-Tours

☎ 02.47.66.92.11

national2023@arcufolep.fr

<http://national2023.arcufolep.fr>

Comité Départemental UFOLEP d'Indre et Loire

10 Avenue de la République - 37300 Joué-lès-Tours

☎ 02.47.66.92.11

national2023@arcufolep.fr

<http://national2023.arcufolep.fr>

Le comité départemental UFOLEP d'Indre et Loire
La commission technique sportive Tir à l'arc d'Indre et Loire
Les clubs du département d'Indre et Loire
La Commission Nationale Tir à l'Arc UFOLEP

avec le soutien de la Municipalité d'Azay-sur-Cher
du Conseil Départemental d'Indre et Loire
de la Communauté de Touraine-Est Vallées
et du Conseil Régional Centre Val de Loire.

sont heureux de vous accueillir

à l'occasion du 37^{ème} Championnat National UFOLEP de tir à l'arc
sur le complexe Henri Alary - Azay-sur-Cher 37270

Dimanche 28 mai 2023

et vous souhaitent un agréable séjour et un excellent championnat.

SOMMAIRE

Les mots...	5
Organisation	9
Programme	10
Localisation	11
Accueil – Complexe Sportif Henri Alary	12
Restauration	13
Hébergement	14
Animations	17
Précisions sur le règlement National	18
Matériel	19
Textiles	21
Goodies	21
Ciblerie en revente	22
Récapitulatif de la Boutique	23
Annexe : Rappels et recommandations	24

Les mots...

Mot du maire d'Azay sur Cher,



C'est avec plaisir que la commune d'Azay-sur-Cher va accueillir pendant deux jours, à la Pentecôte, le Championnat National de tir à l'arc UFOLEP regroupant près de 600 licenciés issus de 150 clubs provenant de toute la France.

C'est également un défi pour une commune de notre taille de mettre à disposition tous nos équipements. C'est aussi beaucoup d'investissement pour les bénévoles de l'Azarc associés aux archers du 37 dont je salue l'implication et la détermination.

Nos nouvelles installations ont contribué à renforcer l'intérêt d'adhérer au club qui se porte très bien à Azay-sur-Cher. De nombreux trophées au niveau départemental, régional et national sont venus récompenser et conforter la motivation des archers. La pratique du tir à l'arc à Azay-sur-Cher s'exerce dans la convivialité tout en gardant la rigueur et le sérieux nécessaire à cette discipline.

Que votre championnat se déroule avec le bon esprit et l'appétit de réussite qui vous caractérise tout en restant fair-play.

Très cordialement

Janick ALARY
Maire d'Azay-sur-Cher



Azay-sur-Cher

Mot du Président de l'Ufolep Nationale,



Le département de l'Indre et Loire est une terre de tir à l'arc. Ses responsables de clubs, de commission, avec l'appui du comité directeur, propose tout au long de la saison sportive de nombreuses épreuves, entraînements, formations pour que cette activité, souvent synonyme d'inclusion, puisse rayonner.

Autant dire que ces finales nationales sont attendues et préparées par les amis du 37 avec soin depuis des mois, et je les remercie. Si on y ajoute l'expertise et la rigueur de la commission nationale sportive, cette épreuve nationale se présente sous les meilleurs auspices.

Cette année, les 50 événements et championnats nationaux Ufolep auront une tonalité particulière.

L'UFOLEP, Terre d'égalité, a souhaité mettre en avant sur l'ensemble de ses manifestations nationales l'égalité des chances, d'accès et de genre.

Notre slogan «Tous les sports autrement» et notre engagement vont bien au-delà d'une réglementation sportive différente des autres fédérations.

Nous nous voulons être une organisation accueillante, bienveillante, engagée. Chaque membre de notre fédération doit pouvoir pratiquer, faire de la compétition, participer à des rassemblements, s'investir dans nos associations en toute sérénité. La simple démarche d'adhérer à l'UFOLEP doit garantir une liberté dans la pratique sportive, du premier entraînement aux manifestations nationales, et nous nous devons d'accompagner l'épanouissement de chaque personne. Se sentir respecté.e, considéré.e, invité.e, incite à placer le plaisir du partage au-dessus de celui de la performance sportive.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la convivialité fait partie des valeurs de notre Projet Sportif Fédéral, de notre identité, tout comme Solidarité, Équité, Citoyenneté, Responsabilité: elle est le baromètre de notre engagement pour l'égalité. L'égalité reste le produit d'un effort de justice, d'une préoccupation humaniste pour une société solidaire.

Bon national !

*Arnaud Jean
Président national*

Comité Départemental UFOLEP d'Indre et Loire

10 Avenue de la République - 37300 Joué-lès-Tours

☎ 02.47.66.92.11

national2023@arcufolep.fr

<http://national2023.arcufolep.fr>

6 sur 26

Mot des Vice-Présidents de l'UFOLEP 37

Après 2 ans d'attente liée à la pandémie, le Comité Départemental UFOLEP d'Indre-et-Loire et l'ensemble des clubs de tir à l'arc et sarbacane du département sont heureux de vous accueillir dans notre belle Touraine et plus précisément à Azay-sur-Cher le dimanche 28 mai 2023 pour

le 37^{ème} Championnat National été de tir à l'arc dans le département 37 !!!

Le tir à l'arc et la sarbacane sont deux disciplines très bien représentées en UFOLEP dans notre département avec ses 16 associations (presque 500 licenciés) structurées par une Commission Technique Sportive Départementale très investie. En effet, ce championnat n'est pas seulement le 37^{ème} organisé depuis sa création mais c'est aussi le 5^{ème} en Indre-et-Loire après ceux de Amboise (1985), Saint Avertin (1995), St Martin le Beau (2006) et Montbazou (2015).

Nous remercions l'ensemble des bénévoles des clubs qui se sont investis dans cette organisation ainsi que les arbitres de la rencontre, les élus et salariés du Comité UFOLEP 37, les élus et salariés de la commune d'Azay sur Cher, l'ensemble des partenaires pour leur soutien matériel et financier sans oublier toute l'équipe de la Commission Nationale Sportive Tir à l'arc et Sarbacane.

Très bon championnat à toutes et tous dans la convivialité et sur le thème de l'égalité illustrée et traitée sous toutes ses formes : égalité en genre, égalité entre les territoires, égalité entre les différents publics, ...



Jérôme GIBEAUD



Alexandre PIVRON

Vice-Présidents du Comité UFOLEP 37

Comité Départemental UFOLEP d'Indre et Loire

10 Avenue de la République - 37300 Joué-lès-Tours

☎ 02.47.66.92.11

national2023@arcufolep.fr

<http://national2023.arcufolep.fr>

7 sur 26

Le mot du président du club d'Azay Sur Cher



Il y a 40 ans, avec une bande de copains, nous avons créé l'Azay-Azarc-Club, l'AZARC et je ne pensais pas qu'un jour, nous pourrions organiser le Championnat National Ufolep de Tir à l'Arc » dans notre commune d'Azay-sur-Cher.

Un grand merci au Comité de Tir à l'Arc UFOLEP 37, ainsi qu'à la commune d'Azay sur Cher, qui met à notre disposition les complexes sportifs et tout le matériel qui nous est utile pour cette grande manifestation.

Merci à tous les archers qui viennent de la France entière et leurs accompagnateurs.

Merci également aux archères et archers de l'Azarc qui se sont investis pour la réussite de ce championnat, sans oublier tous les clubs de tir à l'arc et sarbacane Ufolep du 37.

C'est pour moi également, l'occasion de vous tirer ma révérence car, après 40 années au club, je laisse désormais la place aux jeunes !

ARC'micalement

*Jean-Noël GOURDON
Président de l'AZARC*



Organisation

Organisateur Comité Départemental UFOLEP d'Indre et Loire

L'organisation technique et sportive est placée sous le contrôle de la Commission Nationale Sportive de Tir à l'Arc.

Y seront appliqués les statuts généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au tir à l'arc.

Présidente de la compétition Myriam WAGNER
Elue nationale chargée du suivi de la CNS

Responsable technique Jérôme GIBEAUD
Responsable de la CNS

Président du Comité d'organisation Marco ALMEIDA
Président de l'UFOLEP Indre et Loire

Délégué départemental du Comité d'organisation
Vincent NICOLSI

Membres de la CNS Tir à l'arc
Rodolphe BLANPAIN
Marie-Laurence CARON
Jérôme GIBEAUD
Sébastien GUITTON
Mireille MOTTEAU

Directrice Technique Nationale Adjointe Isabelle CHUSSEAU
Ufolep Nationale

Comité Départemental UFOLEP d'Indre et Loire

10 Avenue de la République - 37300 Joué-lès-Tours

☎ 02.47.66.92.11

national2023@arcufolep.fr

<http://national2023.arcufolep.fr>

9 sur 26

Programme

Samedi 27 mai 2023

- A partir de 15h00 : Accueil des délégations départementales au complexe
Henri Alary - Azay-sur-Cher
- 16h00 : Réunion des arbitres - Complexe Henri Alary – Azay sur Cher
- 18h30 : Réception des officiels - Complexe Henri Alary – Azay sur Cher
- 19h30-21h00 : Restauration à l'Espace Revaux-Foucher - Azay-sur-Cher

Dimanche 28 mai 2023

- 8h00 : Début de l'échauffement
- 8h30 : Appel des archers
- 9h00 : Début de la compétition pour les archers de moins de 17 ans
- De 11h00 à 14h30 : Restauration sur place
- 13h30 : Début de l'échauffement
- 14h00 : Appel des archers
- 14h30 : Début de la compétition pour les archers de plus de 17 ans
- 18h00 : Palmarès et remise des récompenses suivis du vin d'honneur
- 21h00 : Repas à l'Espace Revaux-Foucher - Azay-sur-Cher

Comité Départemental UFOLEP d'Indre et Loire

10 Avenue de la République - 37300 Joué-lès-Tours

☎ 02.47.66.92.11

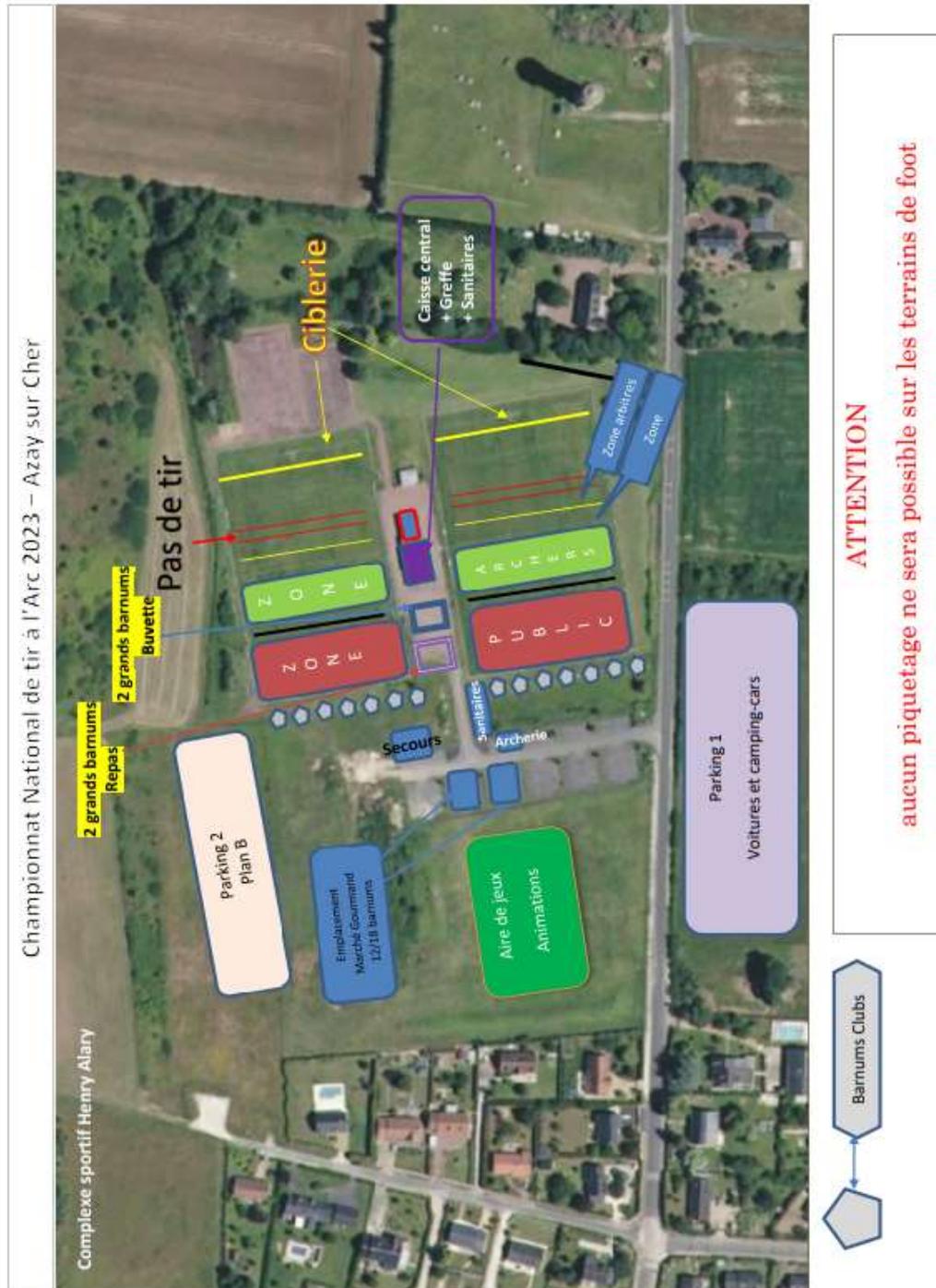
national2023@arcufolep.fr

<http://national2023.arcufolep.fr>

10 sur 26

Localisation

Complexe sportif Henri Alary – 1420 route de Cormery – Azay sur Cher
Latitude : 47.337965 – Longitude : 0.848553



Comité Départemental UFOLEP d'Indre et Loire

10 Avenue de la République - 37300 Joué-lès-Tours

☎ 02.47.66.92.11

national2023@arcufolep.fr

<http://national2023.arcufolep.fr>

Accueil – Complexe Sportif Henri Alary

Le bureau d'accueil sera ouvert :

Le Samedi 27 mai 2023

de 15h00 à 19h30

Le Dimanche 28 mai 2023

de 07h00 à 08h00

et 11h00 à 12h00

A réception du dossier d'inscription, le responsable de votre délégation départementale recevra deux badges. Il sera notre seul interlocuteur.

A son arrivée, il lui sera remis une enveloppe contenant tous les renseignements pratiques : tickets repas, objets souvenirs, vêtements...

Présentation des licences

Le responsable départemental présente les licences complémentaires, incomplètes, non exploitables informatiquement, et signale les erreurs éventuelles.

Toutes les licences seront contrôlées individuellement sur le pas de tir lors de la vérification du matériel par les arbitres.

Modalités d'inscription

L'inscription des compétiteurs, les commandes de restauration et d'objets souvenirs s'effectuent par les commissions techniques départementales sur le site « Arcufolep ».

Seules les personnes ayant un profil CTD peuvent faire les inscriptions.

La fiche récapitulative sera transmise avec les règlements (prestations et engagements) à votre délégation départementale qui effectuera un règlement global, uniquement des prestations (les engagements étant facturés directement par l'échelon national) à l'ordre de UFOLEP 37-section tir à l'arc.

Droits d'engagement individuel à verser à votre comité départemental :

Jeune : 8 euros

Adulte : 15 euros

RAPPEL : les équipes des différents challenges sont également à inscrire, à l'avance, via le site « Arcufolep »

La date limite des inscriptions et des réservations est fixée au 28 avril 2023.

Comité Départemental UFOLEP d'Indre et Loire

10 Avenue de la République - 37300 Joué-lès-Tours

☎ 02.47.66.92.11

national2023@arcufolep.fr

<http://national2023.arcufolep.fr>

12 sur 26

Restauration

Samedi 27 mai 2023

Samedi soir - A partir de 19h30 et jusqu'à 21h00, Espace Revault-Foucher, Azay-sur-Cher

Menu à 15 euros

Cochon de lait - pommes de terre
Salade - Fromage
Tartelette aux fruits
Café

Dimanche 28 mai 2023

Restauration rapide sur place toute la journée

De 11h00 à 14h30, sur site

Plateau repas à 14 euros

Salade Torsades/Surimi
Cuisse de poulet
Fromage/pain
Tartelette aux pommes

Repas de clôture 21h00, Espace Revault-Foucher, Azay-sur-Cher

Menu à 23 euros (vin en supplément)

Terrine de saumon, crème légère à l'aneth, macédoine de légumes
Filet de volaille fermière sauce forestière
gratin dauphinois et poêlée de Paris
Salade - Fromages
Tourbillon mangue passion
Café

Menu enfant à 12 euros (soft en supplément)

Steak haché/Pommes dauphine
Croustillant au chocolat

Comité Départemental UFOLEP d'Indre et Loire

10 Avenue de la République - 37300 Joué-lès-Tours

☎ 02.47.66.92.11

national2023@arcufolep.fr

<http://national2023.arcufolep.fr>

13 sur 26

Hébergement

Campings

- **Camping de Montlouis/Loire Aquadis Loisirs *****
Route départementale D751 - 37270 Montlouis sur Loire
☎ : 02 47 50 81 90

- **Camping Les Acacias*****
11 rue Berthe Morisot - 37700 La Ville aux Dames
☎ : 02 47 44 08 16

- **Camping Municipal de l'île d'Or**
4 allée des Mariniers - 37400 Amboise
☎ : 02 47 57 23 37

- **Camping Les Patés*****
Rue Camille Breton - 37530 Nazelles Négron

- **Camping Onlycamp La Gâtine*****
Rue Commandant Lemaître - 37150 Bléré
☎ : 02 47 57 92 60

- **Camping Onlycamp*** Tours Val de Loire**
61 Route de Rochepinard - 37550 Saint Avertin
☎ : 02 47 55 87 47

- **Camping de la nouvelle plage**
1 rue Principale - 37250 Veigné
☎ : 02 47 34 95 39

- **Camping de la Vallée de l'Indre *****
Parc de la Grange Rouge - 37250 Montbazou
☎ : 02 47 26 06 43

Comité Départemental UFOLEP d'Indre et Loire

10 Avenue de la République - 37300 Joué-lès-Tours

☎ 02.47.66.92.11

national2023@arcufolep.fr

<http://national2023.arcufolep.fr>

Hôtels (1) :

- **Hôtel Balladins Tours Sud****
254 Avenue Grand Sud - 37170 Chambray-lès-Tours
☎ : 02 47 28 92 92

- **Hôtel Kyriad Tours Sud**
38 rue de la Berchottière - 37170 Chambray-lès-Tours
☎ : 02 47 48 13 14

- **Hôtel le Garden**
2 Mail la Papoterie - 37170 Chambray-lès-Tours
☎ : 02 47 48 17 17

- **ACE Hôtel Travel**
Aire du Val de Cher, route de Cormery - 37270 Athée sur Cher
☎ : 02 47 25 59 50

- **Hôtel IBIS BUDGET**
1 Rue du Clos Bourget - 37400 Amboise
☎ : 0 892 70 03 68

- **Hôtel Ibis TOURS SUD**
10 Rue Michael Faraday - 37170 Chambray-lès-Tours
☎ : 02 47 28 25 28

Grands gîtes

- **Gîte Léopoldine (15 couchages)**
2 route de Tours - 37320 St Branchs
☎ : 06.86.94.62.23

- **La Closerie des Hauts de Loire (21 couchages)**
59 bis quai Albert Baillet - 37270 Montlouis-sur-Loire
☎ : 06.63.28.36.05

- **Le Logis de Bau (15 couchages)**
5 bau - 37310 Tauxigny
☎ : 02.47.59.59.53

Gîtes de France (2)

- **Le Château de Beauvais (14 couchages)**
Départementale 976 - 37270 Azay sur Cher

- **Autres gîtes possibles sur le site de : www.valde Loire-tourisme.fr (3)**



GÎTES DE FRANCE
Touraine - Val de Loire

☎ 02 47 27 56 10
Du lundi au vendredi de 9h à 19h

Comité Départemental UFOLEP d'Indre et Loire

10 Avenue de la République - 37300 Joué-lès-Tours

☎ 02.47.66.92.11

national2023@arcufolep.fr

<http://national2023.arcufolep.fr>

Chambres d'Hôtes

- **Château de Beauvais - Azay sur Cher**

☎ : 06 43 70 89 84 ou 06 42 81 34 89

- **Le Puits de la Foltière - Azay sur Cher**

☎ : 06 25 04 75 64

- **Demeure de la Baronnerie - Azay sur Cher**

☎ : 06 51 90 58 02

- **Le Clos Notre Dame - Montlouis sur Loire**

☎ : 06 88 62 42 83

- **Chez Laurence - Montlouis sur Loire**

☎ : 06 16 62 41 68 OU 06 62 63 37 02

- **Le Clos du Roc - Montlouis sur Loire**

☎ : 09 73 11 89 89

- **Le Clos du vieux port - Veretz**

☎ : 07 71 75 08 45 ou 02 47 27 56 10

- **Le Manoir de Clairbois - Larçay**

☎ : 02 47 42 16 56

(1)-(2) Pour pouvoir bénéficier d'un geste commercial «éventuel » préciser « TIR A L'ARC »

(3) Possibilité de réservation billetterie (châteaux, zoos, parcs ...) sur le site :

www.valde Loire-tourisme.fr/billetterie

Animations

Animations pour les jeunes le dimanche après-midi :

- Initiation Sarbacane
- Initiation aux gestes de premiers secours
- Jeux UFOLEP sur l'égalité



Marché gourmand et artisanal

- Matériel de tir à l'arc
- Produits régionaux
- Artisans locaux



Comité Départemental UFOLEP d'Indre et Loire

10 Avenue de la République - 37300 Joué-lès-Tours

☎ 02.47.66.92.11

national2023@arcufolep.fr

<http://national2023.arcufolep.fr>

17 sur 26

Précisions sur le règlement National

Catégories

Arc classique

Jeunes : avec ou sans viseur, garçon et fille

11/12 ans : né(e)s en 2010-2011

13/14 ans : né(e)s en 2008-2009

15/16 ans : né(e)s en 2006-2007

Adultes : avec ou sans viseur, hommes et femmes

17/25 ans : né(e)s entre 1997 et 2005

26/49 ans : né(e)s entre 1973 et 1996

50/59 ans né(e)s entre 1972 et 1963

60 ans et plus : né(e)s en 1962 et avant

Arc à poulies

Jeunes : avec ou sans viseur, garçon et fille

13/16 ans : né(e)s entre 2006 et 2009

Adultes : avec ou sans viseur, hommes et femmes

17/25 ans : né(e)s entre 1997 et 2005

26/49 ans : né(e)s entre 1973 et 1996

50/59 ans né(e)s entre 1972 et 1963

60 ans et plus : né(e)s en 1962 et avant

Comité Départemental UFOLEP d'Indre et Loire

10 Avenue de la République - 37300 Joué-lès-Tours

☎ 02.47.66.92.11

national2023@arcufolep.fr

<http://national2023.arcufolep.fr>

18 sur 26

Matériel

La ciblerie étant neuve aucun changement ne sera effectué pendant les tirs.

Flèche :

Les flèches doivent être marquées sur le tube aux initiales de l'archer et du club, et être identiques : plumes, encoches, tubes (taille et couleur).

Le changement de flèches au cours de la compétition doit être soumis à l'acceptation de l'arbitre.

Arc à poulies :

Il est interdit aux moins de 13 ans.

La puissance maximale autorisée à la barre est de :

- 30 livres pour les 13/14 ans,
- 40 livres pour les 15/16 ans,
- 60 livres pour les adultes

La puissance des arcs pourra être contrôlée à tout moment de la compétition. Elle sera effectuée par l'archer sous le contrôle de l'arbitre.

Echauffement :

L'échauffement aura lieu sur cible nue à distance réduite. Exception faite pour les archers présentant un handicap visuel qui s'échauffent à distance réelle sur blason.

Classement :

Individuel :

Il se fait par catégories de sexe, d'âge et de type d'arc.

Par équipe :

Les équipes doivent être déclarées lors de l'inscription.

« **ARCHER DE FER** » : Arc classique avec viseur

L'équipe départementale se compose :

- d'un archer à 15/10 mètres,
- d'un archer à 25/20 mètres
- et de deux adultes à 40/30 mètres.

Parmi les quatre archers, une féminine est obligatoire.

« **ARCHER DE PLATINE** » : Arc classique sans viseur

L'équipe départementale se compose :

- d'un archer à 15/10 mètres,
- d'un archer à 25/20 mètres,
- et de deux adultes à 40/30 mètres.

Parmi les quatre archers, une féminine est obligatoire.

Comité Départemental UFOLEP d'Indre et Loire

« ARCHER DE BRONZE » : Arc à poulies

L'équipe départementale se compose de deux adultes à 40/30 mètres.

Il n'est pas fait de distinction d'arc avec ou sans viseur, ni de sexe.

Les délégations ayant remporté les challenges en 2022 sont priées de les rapporter.

Sport et handicap :

Les archers présentant un handicap qu'ils soient compétiteurs ou invités sont priés de le mentionner lors de leur inscription afin qu'ils soient placés au mieux sur le pas de tir.

Lutte anti-dopage :

Dans le cadre de cette rencontre, un contrôle anti-dopage pourra être effectué par les organismes agréés.

Information importante :

La CNS a demandé que pour la deuxième année consécutive la gestion des résultats puisse être réalisée par l'utilisation de QRcode du site Arcufolep.

Pour cela, un archer de chaque cible sera invité à utiliser son smartphone pour saisir les résultats en complément de la contremarque.

L'utilisation de cette fonctionnalité est déjà mise en application dans certains départements et facilite l'annonce des résultats.

La CNS reste à disposition des départements pour expliciter cette pratique.

Textiles



Tee-Shirt - 13 euros (Photos non contractuelles)



Polo - 18 euros (Photos non contractuelles)



Casquette - 6 euros (Photo non contractuelle)



Goodies

Porte-clés - 5 euros (Photo non contractuelle)



Comité Départemental UFOLEP d'Indre et Loire

10 Avenue de la République - 37300 Joué-lès-Tours

☎ 02.47.66.92.11

national2023@arcufolep.fr

<http://national2023.arcufolep.fr>

21 sur 26

Ciblerie

Cible viking - 85 euros (Photo non contractuelle)



Récapitulatif de la Boutique

UNIQUEMENT PAR ARCUFOLEP

<i>Restauration</i>	Prix du repas
Samedi soir	15 euros
Dimanche midi	14 euros
Dimanche soir	
- Adulte	23 euros
- Enfant	12 euros

Attention à ne pas oublier le chauffeur du car.

Les arbitres retenus pour la manifestation ne doivent pas faire de réservation de restauration pour le dimanche midi avec leur délégation départementale. (Prise en charge directe par l'organisation).

<i>Tee-Shirt</i> Prix unitaire 13 €	<i>Polo</i> Prix unitaire 18 €	<i>Casquette</i> Prix unitaire 6 €	<i>Porte-clés</i> Prix unitaire 5 €
7-8 ans	7-8 ans	Taille unique	Taille unique
9-11 ans	9-11 ans		
12-14 ans	12-14 ans		
S	S		
M	M		
L	L		
XL	XL		
XXL	XXL		

A l'issue de votre commande sur le site, vous pourrez éditer le récapitulatif soit par club ou pour votre département.

Comité Départemental UFOLEP d'Indre et Loire

10 Avenue de la République - 37300 Joué-lès-Tours

☎ 02.47.66.92.11

national2023@arcufolep.fr

<http://national2023.arcufolep.fr>

23 sur 26

Annexe : Rappels et recommandations

Extrait des dispositions communes à toutes les épreuves nationales UFOLEP 2022/2023 et des Règlements Sportifs Nationaux UFOLEP.

(Documents complets disponibles sur le site Internet de l'UFOLEP)

Droits d'engagement individuel à verser à votre comité départemental :

- Adulte : 15,00 euros
- Jeune : 8,00 euros

Toutes les indemnités sont versées aux Comités départementaux ou régionaux, à charge pour eux de les reverser aux ayant droits.

La distance retenue est calculée à partir du logiciel « Autoroute de Microsoft » (trajet routier le plus court). Les indemnités sont calculées et versées sur la base du seul trajet aller du chef-lieu du département de départ au lieu de la compétition. Le tarif du kilomètre / athlète est fixé pour 2022 – 2023 (sur la base de la distance aller, trajet le plus court), quelle que soit la discipline (en sport collectif comme en sport individuel ou par équipe) à :

- 0,050 euros pour les participants jeunes à des manifestations nationales.

Du fait de l'utilisation de « Arcufolep », et de la possibilité de faire une extraction des inscrits et de leur mode de transport, il n'y a plus de feuille verte à remplir.

AMENDES

Absence de licence	Licence incomplète	Forfait Injustifié
Adulte : 31,00 euros	Adulte : 31,00 euros	Individuel adulte : 55,00 euros
Jeune : 16,00 euros	Jeune : 16,00 euros	Individuel jeune et enfant : 35,00 euros

Comité Départemental UFOLEP d'Indre et Loire

10 Avenue de la République - 37300 Joué-lès-Tours

☎ 02.47.66.92.11

national2023@arcufolep.fr

<http://national2023.arcufolep.fr>

24 sur 26

Frais de dépenses

En cas de réclamation ou d'appel non justifié, les plaignants pourront être contraints à régler les dépenses engagées pour le traitement du dossier.

Les amendes et sanctions disciplinaires seront facturées par l'Échelon National à l'issue des épreuves aux comités départementaux d'origine des participants en fonction de l'état fourni par le responsable de la CNS ou du GTS.

La tenue

Tout participant à une activité UFOLEP doit se présenter avec un équipement sportif adapté. Est proscrit, tout objet interdit par les règlements particuliers d'une discipline ou tout objet susceptible de nuire à l'intégrité physique des sportifs et à la sécurité de la pratique, en général (exemple : bijoux, piercing, ...).

Dans toutes les épreuves organisées par l'UFOLEP ou sous son égide, les compétiteurs doivent porter les couleurs de l'association sportive, du comité départemental, du comité régional ou de l'UFOLEP, qu'ils représentent.

Les épreuves nationales de l'UFOLEP

Les délais : pour prendre part aux différentes épreuves nationales organisées par l'UFOLEP, il faut être amateur et titulaire d'une licence UFOLEP régulièrement homologuée depuis au moins :

- a. 8 jours avant la première phase qualificative départementale ou régionale,
 - b. 30 jours pour les épreuves nationales sans phase qualificative,
- et être assuré.

Le contrôle

Avant chaque rencontre, un officiel (arbitre, membre d'une commission nationale sportive, représentant du comité directeur) doit exiger la présentation de la licence de chaque compétiteur, officiel ou dirigeant, et en vérifier la régularité, ainsi que celle des autorisations éventuelles de surclassement ou autres pièces obligatoires prévues dans les règlements spécifiques.

Les réserves

Elles sont présentées à l'officiel désigné (arbitre, juge arbitre, président du jury, directeur de course...).

Les réserves peuvent concerner :

- 1) la qualification des associations ou de leurs membres licenciés,
- 2) la régularité ou l'état de l'espace de compétition (elles sont alors obligatoirement formulées avant le commencement des épreuves)
- 3) des questions techniques : règles de jeu, arbitrage.

Comité Départemental UFOLEP d'Indre et Loire

10 Avenue de la République - 37300 Joué-lès-Tours

☎ 02.47.66.92.11

national2023@arcufolep.fr

<http://national2023.arcufolep.fr>

25 sur 26

Pour la régularité ou l'état de l'espace de compétition, l'officiel désigné doit être invité, par l'association ou le compétiteur qui réclame, à vérifier l'espace de compétition, dès son arrivée. Il doit alors prendre toutes mesures susceptibles d'en assurer la régularité.

Si l'association ou le compétiteur estime ces mesures insuffisantes, les réserves sont obligatoirement :

- inscrites, avant les épreuves, par l'officiel désigné sous la dictée du délégué de cette association ou du compétiteur,
- signées par les deux intéressés.

Les réclamations

Toute réserve doit, sous peine de nullité, être transformée en réclamation, c'est-à-dire confirmée dans les quarante-huit (48) heures, par lettre recommandée, aux commissions sportives nationales, pour les épreuves nationales.

La réclamation est accompagnée du versement de la somme de 85 €, fixée par le comité directeur national pour les épreuves nationales.

Cette somme est remboursée si le bien-fondé de la réclamation est admis. Les frais de dossier pourront être imputés aux tiers en tort.

Le cachet de la poste justifie du respect du délai des quarante-huit (48) heures qui est prolongé de vingt-quatre (24) heures s'il comporte un jour férié.

Recommandations importantes concernant la tenue et le comportement des individus, notamment face à l'alcool.

Nous devons être un exemple pour les plus jeunes. Si cette rencontre est l'occasion de faire la fête, elle ne doit pas être entachée par certaines dérives malheureusement constatées. La présence de toute boisson alcoolisée est rigoureusement interdite dans la zone archer, pas de tir ou en cible. Les arbitres seront sensibilisés sur cette question lors de la réunion préparatoire.

De même, il est interdit à toute personne de fumer dans la zone archer, pas de tir ou en cible (arbitre ou archer).

Le club organisateur ne pourra être tenu pour responsable des vols ou dégradations qui pourraient être commis sur le site de la compétition.

Merci de respecter les lieux en utilisant pour vos déchets les containers qui seront mis à votre disposition tout au long du week-end.

ATTENTION

aucun piquetage ne sera possible sur les terrains de foot

Comité Départemental UFOLEP d'Indre et Loire

10 Avenue de la République - 37300 Joué-lès-Tours

☎ 02.47.66.92.11

national2023@arcufolep.fr

<http://national2023.arcufolep.fr>

26 sur 26